



TARIFS 2022 / 2023

ECOLE PRIMAIRE STRASBOURG



INSTITUTION

La facture sera trimestrielle et vous parviendra au début de chaque trimestre, soit : mi-septembre 2022, mi-janvier 2023, mi-avril 2023. Elle comprend trois rubriques (1 + 2 + 3) et deux options (4 + 5).

1) LA CONTRIBUTION DE BASE DES FAMILLES

La contribution de base des familles mensuelle 2022 / 2023 : **78,00 €** est celle entérinée par un arrêté préfectoral.

2) LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE DE SOLIDARITE

Nous vous invitons à soutenir les projets et les actions de la Fondation Providence de Ribeauvillé en lien avec son objet, par le versement d'une contribution volontaire. Celle-ci donnera lieu à un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier le cas échéant d'un crédit d'impôt selon les dispositions en vigueur.

Elle peut être choisie dans l'une des catégories indiquées ci-dessous :

Revenus mensuels nets des familles		Contribution mensuelle pour le 1 ^{er} enfant dans l'établissement	Contribution mensuelle pour le 2 ^{ème} enfant dans l'établissement soit une réduction de 20%	Contribution mensuelle pour le 3 ^{ème} enfant dans l'établissement soit une réduction de 40 %
1)	1801 € à 2400 €	7,60 €	6,08 €	4,56 €
2)	2401 € à 3100 €	15,80 €	12,64 €	9,48 €
3)	3101 € à 3900 €	26,40 €	21,12 €	15,84 €
4)	+ de 3900 €	34,80 €	27,84 €	20,88 €

N. B. : Cette contribution ne concerne plus le 4^{ème} enfant et suivant(s).

Exemple :

Vous avez 3 enfants scolarisés dans l'Etablissement, et vous vous situez dans la catégorie des revenus 2. Votre contribution volontaire de solidarité sera de :

1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	Contribution mensuelle
15,80 €	12,64 €	9,48 €	37,92 €

En réalité, grâce à la **déduction fiscale de 66 %**, le coût réel de votre contribution sera de **12,89 € / mois**.

... / ...

3) FRAIS COMPLEMENTAIRES

Au 1^{er} trimestre :

- Cotisation EPS	3,50 €
- Budget socio-culturel : primaire	13,00 €
- Budget socio-culturel : maternelle	20,00 €
- Cotisation A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves) Si plusieurs enfants scolarisés à La Providence, seul l'aîné paie la totalité, les autres paient : Sur demande écrite, la cotisation peut être remboursée	22,70 € 7,00 €
** Nouveau 2022 / 2023 Assurance individuelle accident élève obligatoire ** Cette assurance (Assurances FEC / Generali) est obligatoire pour chaque élève scolarisé à la Providence, sans dérogation possible. Elle est très complète et couvre l'élève 24h/24 et 7J/7 pour toutes ses activités scolaires et extrascolaires et ce, 365 jours par an (vous trouverez toutes les informations sur le site internet de l'assureur (https://www.assurances-fec.org/assurance-scolaire.html)).	8,30 €
- Accès à la plateforme de dématérialisation Charlemagne (montant forfaitaire par famille)	4,90 €

Au 2^{ème} trimestre :

- Budget socio-culturel : primaire	13,00 €
- Budget socio-culturel : maternelle	20,00 €
- Les autres prestations (Travaux dirigés, fichiers...) seront facturées au prix coûtant

Au 3^{ème} trimestre :

- Budget socio-culturel : primaire	13,00 €
- Budget socio-culturel : maternelle	20,00 €

4) DEMI – PENSION

La demi-pension ne concerne que les élèves prenant régulièrement leur repas les Lundi – mardi – jeudi – vendredi :

Forfait pour l'année 2021 / 2022

1 ^{er} trimestre	410,08 €	1 060,00 €
2 ^e trimestre	332,70 €	
3 ^e trimestre	317,22 €	

L'inscription en tant que demi-pensionnaire **est valable pour l'année scolaire entière.**

Le prix de la demi-pension est **un forfait**, calculé sur la base du calendrier scolaire et ne donne lieu à un remboursement qu'à partir du **5^{ème} jour d'absence consécutif.**

Dans ce cas, veuillez adresser une lettre au service comptabilité.

Les élèves prenant occasionnellement leur repas au self rechargent leur badge, d'un minimum de deux repas, à la comptabilité.

Le repas est au prix unitaire de

7,90 €

5) GARDERIE MATERNELLE ET ETUDE DU SOIR PRIMAIRE (uniquement sur inscription)

Tarif annuel pour 3 et 4 jours par semaine (1 ^{er} Trimestre : 217,00 – 2 ^e Trimestre : 176,00 € – 3 ^e Trimestre : 167,00 €)	560,00 €
Tarif annuel pour 1 et 2 jours par semaine (1 ^{er} Trimestre : 108,50 € – 2 ^e Trimestre : 88,00 € – 3 ^e Trimestre : 83,50 €)	280,00 €

Ticket individuel occasionnel (à acheter à la comptabilité le matin)	6,00 €
--	--------

L'inscription est valable pour un trimestre complet, aucune modification pourra avoir lieu dans le trimestre en question. Tout trimestre entamé est dû en totalité.